

CONSEIL PROVINCIAL DE NAMUR -----
Procès-verbal et rapport succinct de la réunion du 13 février 2007 -----
Le Président, M. Philippe BULTOT ouvre la séance à 9 H 45 -----
Les Secrétaires sont MM. Yves DEPAS et José PAULET. -----
L'ordre du jour a été établi comme suit : -----
Ouverture de la séance par M. le Président -----
Appel nominal des Conseillers -----
Dépôt du procès-verbal de la réunion précédente -----
Communication du Président (s'il y a lieu)-----
Question orale posée au Collège provincial (s'il y a lieu) -----
Lecture des rapports des Commissions – Discussion et vote des résolutions (s'il y a lieu). -----
Projet de budget pour 2007 (affaire 18/07) -----
a) Lecture des articles réservés; -----
b) Discussion sur les articles réservés; -----
c) Interventions des différentes commissions sur le budget; -----
d) Discussion générale sur le budget (intervention éventuelle des chefs de groupes); -----
e) Lecture du rapport de la 6^{ème} Commission; -----
f) Discussion et vote par appel nominal -----
Emprunts destinés à financer les dépenses extraordinaires prévues au budget provincial 2007
(affaire 19/07). -----
Clôture de la séance par M. le Président -----

Présents :-----
Groupe P.S. : Freddy CABARAUX, Maxime DELAITE, Yves DEPAS, Alexandre DEPAYE,
Pierre-Yves DERMAGNE, Véronique FABRIS, Martine JACQUES, Robert JOLY, Denis
LISELELE, Natalie MARICHAL, Dominique NOTTE, Yvan PETIT, Maryse ROBERT-
DECLERCQ, Khalid TORY. -----
Groupe M.R. : Françoise BAILY-BERGER, Philippe BULTOT, Robert CLOSSET, Joseph
DETHY, Bernard DUCOFFRE, Anne HUMBLET, Jacky MATHY, Gilles MOUYARD, José
PAULET, Fabien SCAILLET, Jean-Marc VAN ESPEN, Michel WAUTHIER.-----
Groupe C.D.H. : Guy CARPIAUX, Alain COLLIN, Robert DUBUC, Jacques MAZY, Françoise
NAHON-DELFORGE, Lionel NAOMÉ, Françoise SARTO-PIETTE, Pierre TASIAUX. -----
Groupe ECOLO : Etienne CLEDA, Philippe HUBAUX, Laurence LAMBERT, André PIERARD,
Paul WATTECAMPS. -----
Excusés : Gauthier LE BUSSY (ECOLO), Virginie MARCHAL (ECOLO), Jean-Claude NIHOUL
(CDH), Bernard PONCELET (PS), Maxime PREVOT (CDH), Stéphanie THORON (MR), Pierre
VUYLSTEKE (MR), Daniel GOBLET, Greffier provincial. -----

M. le Président annonce que le procès-verbal de la réunion du 9 février 2007 a été déposé sur le
bureau à la disposition des Conseillers provinciaux. -----

M. le Président détaille l'organisation de la journée, et annonce la poursuite de l'examen du projet de
budget 2007. -----

Pages 164 - 165 : Imprimerie provinciale : M. NAOME annonce le retrait de ses questions sur ce
point. -----

Page 169 : Les deux intervenants étant absents, M. le Président propose de les reprendre lors de la
prochaine séance. -----

Page 172 : Interventions de l'A.W.I.P.H. : M. MAZY s'inquiète du respect des quotas des agents
bénéficiant de l'intervention de l'AWIPH. Il constate le manque d'accès, dans les bâtiments

provinciaux, aux personnes à mobilité réduite. M. NOTTE rassure M. MAZY, les quotas sont bien respectés, l'AWIPH cite la Province en exemple. Mme ROBERT précise que ces quotas sont de 1 agent "AWIPH" pour 55 agents en place. M. VAN ESPEN constate que les locaux de la rue Lelièvre sont parfaitement adaptés aux personnes à mobilité réduite. -----

Arrivée M. David CLARINVAL (MR) -----

Page 185 : Relations Extérieures et Internationales : Mme NAHON s'inquiète de l'avenir du Services des Relations Extérieures et Internationales. M. NOTTE expose ses réflexions sur l'avenir du service. Un débat s'installe entre M. COLLIN, Mmes NAHON, ROBERT.-----

Arrivées MM. Robert CAPPE (MR), Pierre GENARD (CDH), Jean-Louis CLOSE (PS), Claude BULTOT (PS) et Benoît DISPA -----

Page 204 : Exécution de la convention INASEP (récupération de salaires) : M. HUBAUX s'inquiète des montants inscrits et souhaite connaître les termes de la convention et les compensation des services prestés par l'INASEP. M. VAN ESPEN détaille divers points de la convention, tels que les charges salariales et les services prestés par l'INASEP pour les communes avec le soutien de la Province. -----

Arrivées de MM. le Gouverneur Denis MATHEN, Joseph DAUSSOGNE (PS) et Luc ZABUS (CDH). -----

Page 205-207 : STP – Fonctionnement – Investissements : M. COLLIN revient sur le transfert des voiries provinciales vers la Région wallonne, il souhaite connaître la date de ce transfert, ainsi que les tâches qui seront confiées aux agents du STP après ce transfert. L'entretien des voies lentes aura-t-il une répercussion sur les budgets communaux ? M. VAN ESPEN déplore que ce transfert ne soit pas encore effectif, il semble que les agents du STP pourraient être intéressés à l'entretien des RAVEL, sentiers vicinaux. M. COLLIN est satisfait que le dossier ne soit pas abandonné. -----

Page 209 : STP – Routes provinciales : Mme LAMBERT informe le Conseil d'une étude, qui a été réalisée à la demande de son groupe, sur la défense et la promotion des sentiers et chemins en Province de Namur. M. VAN ESPEN rassure sur l'attention que le Collège porte à ce dossier et rappelle les différentes tâches réalisées par le STP. -----

Arrivée M. Etienne BERTRAND (CDH). -----

Page 211 : Grosses réparations aux routes provinciales : M. MAZY souhaite savoir si les travaux budgétisés sont vraiment urgents ou peuvent-ils attendre la reprise des voiries par la Région et s'ils ont été bien étudiés. M. VAN ESPEN précise que des entretiens minimums doivent être effectués même si des négociations sont en cours entre la Province et la Région. -----

Page 225 : Subvention BEP pour encadrement des entreprises : M. WATTECAMPS annonce le retrait de ses questions sur ce point. -----

Page 227 : Aides aux remplacements agricoles : M. COLLIN constate la disparition de cet article dans le projet de budget 2007 et s'en inquiète. M. VAN ESPEN justifie cette absence par le fait que la Région wallonne souhaite éviter les doublons en matière de subsidiation. Un débat s'installe entre M. VAN ESPEN, Mme ROBERT et M. COLLIN. -----

Page 228 : Subside à l'ASBL NEW – Subside à l'ASBL Namur-Congrès : M. CLEDA souhaite savoir ce qui justifie le changement de stratégie de la Province dans l'octroi de subsides à ces deux associations. M. COLLIN rejoint l'interrogation de M. CLEDA et déplore le manque de débat pour

les choix posés dans le dossier Namur-Congrès. MM. NOTTE et VAN ESPEN expliquent et commentent les choix du Collège. -----

Page 229 : Transferts – NEW – Namur-Congrès – BEP : M. COLLIN constate une réduction substantielle entre le budget 2006 et 2007, il se demande s'il est pertinent de réduire les moyens affectés au développement économique de la Province. M. MOUYARD justifie le choix du Collège qui s'est effectué avec la Direction générale du BEP. Un débat s'installe entre MM. COLLIN et MOUYARD. -----

Page 237 : Transferts FTPN et tourisme: M. COLLIN souligne la réduction des moyens octroyés à la FTPN et demande quelle est l'utilité du Centre d'action touristique des provinces wallonnes. M. VAN ESPEN apporte des éléments de réponses et précise que le Collège sera attentif à la remarque concernant le Centre d'action touristique. -----

Page 243 : Office Provincial Agricole : M. TASIAUX s'inquiète sur la volonté réelle du Collège de mener une politique cohérente et active en matière d'agriculture en Province de Namur. M. VAN ESPEN développe les choix du Collège pour l'agriculture. -----

Page 251 : Centre de zootechnie – Travaux : M. MAZY souhaite savoir à quels types de travaux est dévolu ce budget. M. VAN ESPEN explique qu'il s'agit d'articles prévisionnels. Un débat s'installe entre MM. MAZY et VAN ESPEN. -----

Page 268 : Recettes Classes de Patrimoine : M. WATTECAMPS s'inquiète de la chute de recettes pour cet article. Mme JACQUES rappelle que le Service Classes de Patrimoine a réintégré le Service Culturel et qu'il constitue un staff d'animateurs au sein du Service Culturel pour des activités internes et cela engendre moins de recettes. -----

Page 275-276 : Ecole d'Agriculture de Saint-Quentin – Traitements – Travaux : M. NAOME déplore conditions de travail des étudiants. Il suggère une révision des budgets attribués à l'enseignement et il souhaite la mise en place d'un cadastre des besoins pour chaque implantation scolaire. -----

Page 275-276 : Ecole d'Agriculture de Saint-Quentin – Traitements, page 293: Ecole Provincial d'infirmiers, page 297 : Ecole Hôtelière provinciale, page 318 : la Haute Ecole – Emprunts pour travaux : M. CARPIAUX s'interroge sur les dépassements budgétaires provinciaux par rapport aux subventions-traitements versées par la Communauté française. Il regrette le manque de locaux adaptés pour certaines options. Il suggère une étude des besoins et un plan d'actions pour les années à venir. M. MATHY tente d'apporter des éléments de réponses aux questionnements et prend bonne note des différentes suggestions émises. Un débat s'installe entre MM. CARPIAUX et MATHY. ---

Page 284 : Institut Supérieur de Pédagogie – Recettes : M. CARPIAUX souhaite savoir quelles sont les démarches envisagées afin de mieux faire connaître cet outil utile et efficace. M. MATHY a demandé au Directeur de l'Institut de transmettre à chacun le programme des formations et sera attentif à une meilleure visibilité des possibilités offertes par cet outil. M. CARPIAUX suggère que les enseignants soient directement contactés, M. MATHY prend bonne note de cette suggestion. ----

Page 301 : Château de Namur : M. MAZY constate des divergences dans les chiffres inscrits au budget. Il souhaite que le consultant du Château de Namur présente enfin un rapport circonstancié. Il suggère qu'un cadastre énergétique soit également envisagé pour ce bâtiment. M. MOUYARD apportera les réponses aux petites divergences constatées lors de la prochaine séance. Il annonce que le rapport du consultant devrait être présenté pour fin février. -----

Page 305 : Travaux à l'IPES de Seilles : M. MAZY constate les coûts énergétiques de ce bâtiment et suggère qu'une attention particulière soit apportée lors des travaux qui seront effectués afin de

limiter ces coûts. M. MATHY transmettra de ces remarques techniques. -----

Arrivée M. Luc DELIRE (MR). -----

Pages 320, 321, 323 : Domaine de Chevetogne : M. WATTECAMPS analyse la gestion du Domaine dans son ensemble et les volontés de développer les sentiers de l'énergie. M. CARPIAUX rappelle les orientations du groupe CDH sur le gestion du Domaine et la volonté de création d'une régie autonome. Mme JACQUES répond à tous les questionnements, elle détaille les orientations qui sont prises dans la gestion du Domaine et la poursuite de son développement. Un débat s'installe entre MM. WATTECAMPS, CARPIAUX et Mme JACQUES. -----

Page 331 : Dépenses Service Culturel : M. CARPIAUX développe les différents points relatifs à cet article. Mme JACQUES apporte des explications à tous les points développés. M. CARPIAUX déplore la réduction considérable des budgets dans le domaine culturel, et à la Maison de la Culture en particulier. Mme JACQUES est d'accord avec les remarques de M. CARPIAUX, elle suggère de réorienter les besoins, que chaque niveau de pouvoir détermine le contexte qu'il souhaite voir se développer et veut soutenir. Elle souhaite que la Province reste un service public dans le bon sens du terme. M. CARPIAUX constate les besoins en matière de travaux à la Maison de la Culture. Mme JACQUES précise les objectifs de remise en état de la Maison de la Culture. Un débat s'installe entre M. CARPIAUX et Mme JACQUES. -----

Page 335 : Subsidés culturels : M. CARPIAUX souhaite connaître la logique et la cohérence qui a prévalu dans les choix du Collège de maintenir ou de raboter voire de supprimer des subsides. M. WATTECAMPS soulève la remarque de M. MOUYARD qui a dit dans la presse que la culture était "trop gatée" alors que l'on rabote les subsides de 30 %. M. WATTECAMPS développe plus précisément les articles consacrés au cinéma. M. MOUYARD précise les propos qu'il a tenus dans la presse. Mme JACQUES rappelle la volonté du Collège d'être attentif à ses dépenses et la Culture comme les autres services doit réduire ses coûts. Un débat s'installe entre MM. CARPIAUX, MAZY, WATTECAMPS, DUCOFFRE, NOTTE, CARPIAUX, Mme JACQUES, MM. JOLY, MOUYARD, COLLIN, MAZY, MOUYARD. -----

Page 339 : Achat et aménagement du Caméo : M. CARPIAUX souhaite que le montant 1 € reste inscrit afin de pouvoir envisager le Caméo comme un pôle à l'image. Mme JACQUES demandera l'inscription de cet euro pour rassurer mais l'article est ouvert et permet toutes les éventualités. -----

Page 344 : Culture et Loisirs – ASBL "Mon jouet pour un ami" : M. CLEDA annonce le retrait de ses questions sur ce point. -----

Page 347-351 : Service de l'Audiovisuel – Service du Patrimoine culturel : M. CARPIAUX demande un rapport général service par service qui soit l'indicateur de la bonne santé des services. Un relevé des actions menées, du bilan qualitatif du service, des projets et objectifs de l'année et même des demandes budgétaires satisfaites ou non satisfaites. M. WATTECAMPS constate que le service est bien financé, il faudrait que son rayonnement soit davantage connu et apprécié. Mme JACQUES invite M. CARPIAUX à consulter la radiographie des services provinciaux qui est publiée chaque année. Elle détaille des projets à venir. -----

Page 367 : Musée ROPS : M. CARPIAUX intervient sur les fonds d'acquisitions des musées en général. Mme JACQUES précise que les fonds d'acquisitions sont encore alimentés et que la demande n'est pas excessive actuellement. -----

Pages 368 à 371 : Service des Musées en Province de Namur : M. WATTECAMPS regrette la politique budgétaire en matière muséale. -----

Page 369 : Dépenses totales des musées : M. MAZY revient sur les fonds d'acquisitions des musées. Il souhaite également pouvoir consulter la radiographie annoncée par Mme JACQUES. -----

Page 371 Restauration des façades du Musées des Arts Anciens : M. CARPIAUX analyse l'article lié au Musée des Arts Anciens. Mme JACQUES affirme que le budget 2007 a été adapté aux engagements 2006. Elle annonce l'accord de la Région wallonne pour la subsideation des travaux aux façades à concurrence de 80 % et les stucs de 95 %. -----

Page 372 à 379 : Beaux Arts : . WATTECAMPS annonce le retrait de ses questions sur ce point. ---

M. le Président signale que les points de l'ordre du jour inachevés ou en suspens sont reportés à la prochaine séance. -----

Le procès-verbal de la réunion du 9 février 2007 n'ayant fait l'objet d'aucune observation est adopté à l'unanimité. -----

La séance est levée à 14 h 20. -----

Pour accord au titre de rapport succinct

Daniel GOBLET
Greffier Provincial

Procès-verbal ainsi adopté à Namur, le 16 février 2007

Daniel GOBLET,
Greffier Provincial

Philippe BULTOT,
Président